

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2022
RIUNIONE DI I 29 E 30 DI SITTEMBRE DI 2022

2EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2022
REUNION DES 29 ET 30 SEPTEMBRE 2022

2022 / O2/062

**REPONSE DE MONSIEUR LE PRESIDENT A LA QUESTION DEPOSEE
PAR MADAME JOSEPHA GIACOMETTI-PIREDDA AU NOM DU GROUPE
AVANZEMU**

Objet : Cycle de discussions avec paris : quel projet porte par les élus de la Corse ? Quel positionnement pour un véritable processus a vocation historique ?

Merci pour votre question, Mme la Conseillère !

Permettez-moi d'abord de souhaiter la bienvenue à Angèle Chiappini de la part du Conseil exécutif, heureux que vous ayez rejoint les bancs de l'Assemblée, heureux de la perspective de travailler avec vous dans le cadre de la mandature à venir.

Je pense de votre question et de votre proposition qu'elles sont tout à fait fondées, je précise que nous devons avoir une conférence des présidents – qui était prévue avant la session d'aujourd'hui mais que les contraintes de calendrier notamment de la Présidente de l'Assemblée de Corse nous ont conduits à reporter à demain, j'espère donc que les présidents qui participent à la conférence ne m'en voudront pas de déflorer un petit peu les propositions, mais qui sont en fait le reflet de la réflexion que nous avons menée les uns et les autres tantôt séparément, tantôt ensemble .

Je pense qu'il y a deux niveaux d'instance à mettre en place :

1. Il est indispensable que la CdC, le Conseil exécutif, l'Assemblée de Corse, et à un autre niveau les instances consultatives élaborent de façon concertés des propositions au Gouvernement dans le cadre du processus. Sans préjudice d'autres espaces de travail, il convient que nous mettions en place un groupe de travail – nous verrons ensemble la dénomination – qui regrouperait la Présidente de l'Assemblée de Corse, l'ensemble des groupes et moi-même,

éventuellement accompagné d'un ou plusieurs Conseiller(s) exécutif(s) en fonction des thématiques traitées. Je vous proposerai que cette instance se réunisse une fois tous les 15 jours, et peut-être même une fois par semaine si la fréquence paraît soutenable, nous en discuterons demain en conférence des présidents ; il s'agira d'avoir à intervalles très réguliers, un espace d'échange, de dialogue, de bilan, d'animation, à charge ensuite pour chacun, de repartir dans le cadre de ses prérogatives, compétences, et choix propres pour construire sa propre opinion et sa propre réponse.

On m'a fait le reproche de ne pas être arrivé à Paris avec des propositions pour cette première réunion ! Moi je voudrais quand même répondre à ceux qui tantôt sincèrement, tantôt avec un peu de malice nous font ce reproche qui ne me paraît absolument pas fondé. Que n'aurait-on dit de celles et ceux, majorité ou opposition, Conseil exécutif ou Assemblée, qui seraient arrivés lors d'une première réunion, où il s'agissait simplement de préciser le cadre méthodologique de travail ; que n'aurait-on dit de celles et ceux qui auraient eu la prétention d'arriver avec des propositions toutes faites sur l'analyse et les propositions du modèle économique et social à construire pour la Corse dans les années et les décennies à venir ?! Je pense que cela aurait été tout à fait prématuré et même quelque part déplacé ! Nos idées, nous les avons, vous les avez aussi, je pense que vous n'auriez pas eu de difficulté à les exposer mais quelle aurait utilité de cette démonstration à ce moment-là ? A un moment où nous n'avons pas encore défini le cadre de travail qui doit nous occuper.

Le deuxième reproche – je trouve un peu fort de café – serait de ne pas avoir fait de proposition, je parle sous le contrôle de celles et ceux qui étaient présents à cette réunion.

Il me semble bien que nous avons dit, indépendamment des propositions à débattre dans le cadre du processus, y compris d'un point de vue institutionnel, de la mise en perspective d'un statut d'autonomie ; nous avons dit les uns et les autres qu'il était important et essentiel d'apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux problématiques d'ores et déjà identifiées, nous l'avons dit nous – la délégation de la Corse – et le ministre en a convenu !

Je vais vous citer trois cas précis où nous avons fait des propositions claires et qui ont la légitimité d'une délibération quelques fois prise à l'unanimité de l'Assemblée de Corse et où nous n'avons eu aucune réponse !

Un exemple, le prix de l'essence, et plus généralement le prix de l'énergie qui est aujourd'hui une problématique essentielle dans tous les pays d'Europe et y compris en France, nous avons une délibération saisissant le Premier ministre conformément aux textes votés par l'Assemblée de Corse et qui propose des mesures conjoncturelles et structurelles pour diminuer le prix de l'essence à la pompe.

Un des axes forts du positionnement du ministre Darmanin au nom du Gouvernement est de dire : « commençons par voir si les compétences actuellement dévolues à la CdC sont exercées » et nous avons dressé le constat ensemble qu'à 50 reprises ces dernières années, le Gouvernement avait été saisi de demandes d'adaptations législatives et réglementaires, le ministre en a convenu – mais le Gouvernement n'a jamais répondu ! – Et nous nous arrivons dans un domaine qui est au cœur de l'actualité avec des propositions sur lesquelles l'ensemble des Corses nous interpellent, nous les avons saisis depuis octobre 2021, saisis à nouveau en amont de la réunion du 16 septembre 2022! Nous n'avons pas eu l'ouverture du moindre espace de discussion.

Autre exemple, lorsque l'on me dit que nous n'avons pas fait des propositions précises, nous sommes montés ensemble, porteurs d'une délibération votée à l'unanimité par l'Assemblée de Corse ! Avec le soutien unanime de la conférence sociale pour demander des adaptations législatives et réglementaires sur la question du pouvoir d'achat ! Une délibération de l'Assemblée de Corse qui a été

appuyée et relayée par l'ensemble des députés de la Corse parmi lesquels trois députés nationalistes et un député appartenant à la majorité présidentielle gouvernementale !

Le ministre de l'intérieur nous a dit qu'il y avait eu « un bug », que c'était le moment de l'installation du Gouvernement ; nous avons demandé à ce que ces discussions soient reprises, il nous a été dit que ces discussions seraient reprises et qu'il y avait urgence à le faire car il y avait une échéance pour la loi de finances d'ici la fin de la semaine – depuis 15 jours nous n'avons pas eu le moindre espace pour discuter de ces délibérations –

Dernier exemple, le crédit d'impôt ! – on nous dira que ce sont des questions techniques, mais lorsque nous sommes sur de grands débats, on nous dit que la libération des prisonniers relève de la séparation des pouvoirs, lorsque l'on parle de moyen terme, on nous dit que nous avons la tête dans les étoiles, lorsque l'on vient sur des problèmes concrets qui préoccupent tous les Français et Européens et donc les Corses, et que nous arrivons avec des propositions, on ne nous répond pas ! - Le crédit d'impôt est un point technique mais c'est un point important de l'économie de la Corse dans lequel l'administration a fait varier unilatéralement sa doctrine, au détriment des entreprises touristiques et de la Corse, avec en corollaire – et ça avait été confirmé par des mots très forts une concurrence déloyale, du para-commercialisme avec des exemples à l'appui où le ministre nous a dit : « ça ne peut pas durer comme ça » ! Il nous a donné rendez-vous, vous étiez présents, à tel point que je me suis engagé avec les professionnels du domaine en disant que nous avons acté le principe d'une réunion.

A ce jour, malgré nos relances, nous n'avons pas eu confirmation de cette réunion et le calendrier défile avec une échéance, sous le contrôle de ceux qui connaissent le calendrier parlementaire, à la fin de la semaine.

Donc, trois exemples précis dans lesquels nous avons fait des demandes et où nous n'avons pas de réponse.

Donc, premier niveau d'instance : oui, nous devons rechercher un espace de discussion à la fois pour le suivi du processus et pour formaliser nos propositions dans tous les domaines, cet espace a vocation à être ouvert et à associer l'ensemble des forces représentées au sein de l'Assemblée ; et je reprends une critique qui avait été développée par le groupe Avanzemu, il ne s'agit pas de rechercher un consensus mou, il s'agit de parler entre nous, pour aller le plus loin possible sur le chemin de la convergence, tout en restant en cohérence avec nos opinions politiques, et nos choix fondamentaux.

Le deuxième niveau concerne les forces nationalistes ; la quasi-totalité des sensibilités du mouvement national sont représentées dans cet hémicycle ; je pense que nous devons avoir un deuxième niveau de travail dans la mesure où vous l'avez dit, 70% des Corses se sont prononcés pour l'ensemble des listes se revendiquant du nationalisme et du mouvement national – et je considère qu'à ce moment de notre histoire, notre responsabilité partagée au-delà des difficultés, au-delà des désaccords qui ont pris des formes très aiguës dans les critiques vis-à-vis de la majorité territoriale et ou Conseil exécutif ; au-delà de ces divergences, et au-delà de nos désaccords, je pense que notre responsabilité à toutes et à tous est de construire un socle commun à défendre ensemble à Paris, car nous savons que c'est aussi des conditions de la réussite ou en tout cas de la capacité à se faire entendre.

Donc, je pense vous avoir répondu ; oui, une instance globale réunissant Assemblée et Conseil exécutif dans la diversité des sensibilités, et deuxièmement un espace de travail pour que les

différentes sensibilités nationalistes puissent travailler à faire des propositions cohérentes sur des bases partagées.

Je vous remercie.